

Crises énergétique et inflationniste

Perspectives 2023

Donnez votre avis !

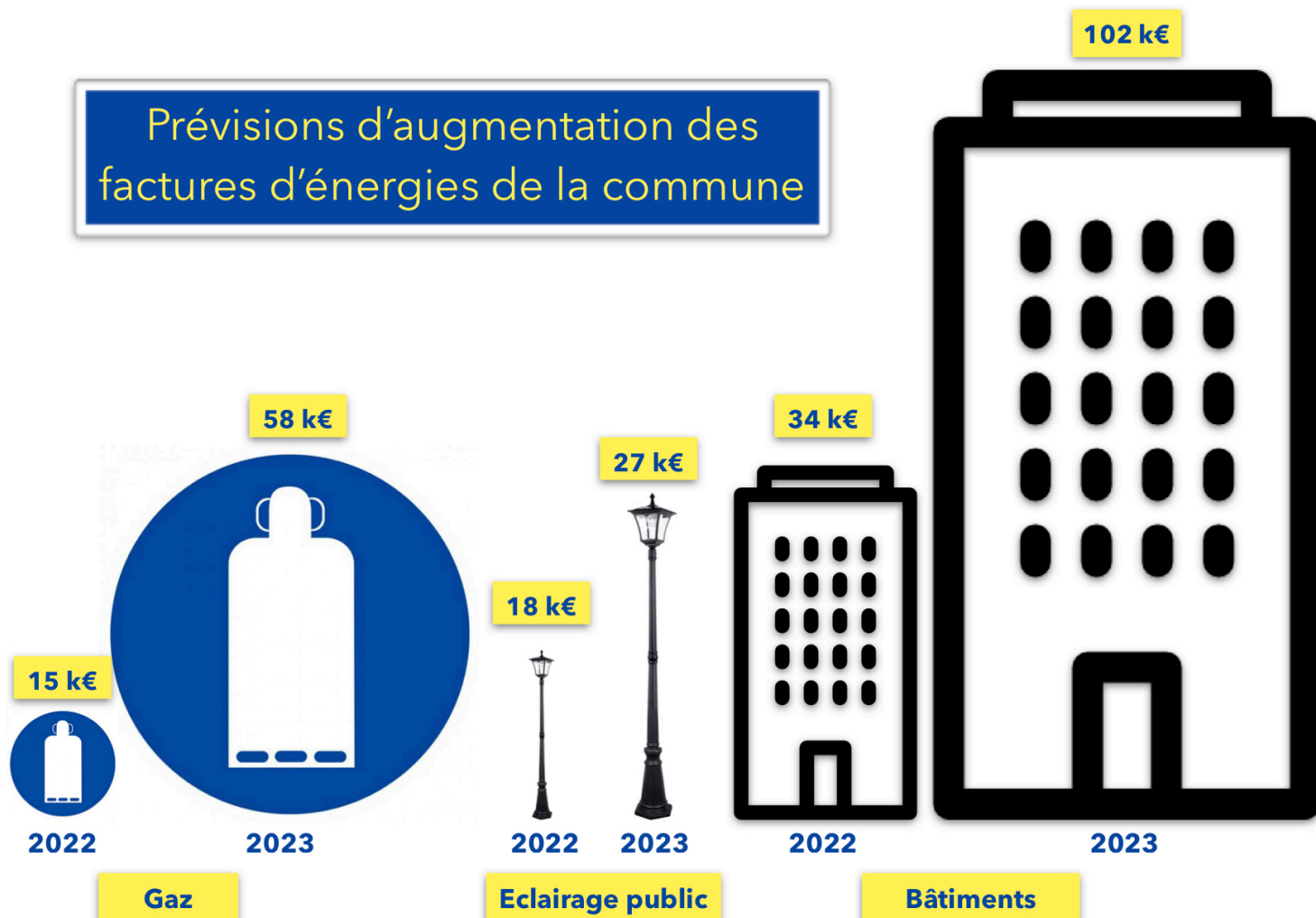
En 2023, les communes vont devoir faire face à une augmentation importante de leurs coûts de fonctionnement. Montbazin n'échappera pas à la règle !

Des actions fortes ont déjà été anticipées par la commune pour réduire nos dépenses énergétiques :

- **Rénovation énergétique** des écoles (équipement communal le plus énergivore)
- Extinction de l'**éclairage public** de 23h à 5h15 depuis novembre 2021
- Ajustement de certains **abonnements d'électricité**
- Optimisation des **régulations de chauffage** (Mairie, Maison des Associations)
- **Diagnostic des bâtiments communaux** en vue de travaux de rénovation énergétique
- Échanges avec les **associations** pour décider collectivement des mesures d'économies dans l'usage des équipements publics

Malgré tout, ces économies ne permettront pas, à elles seules, de compenser le surcoût à venir.

Prévisions d'augmentation des factures d'énergies de la commune





- **Hausse des énergies : 120 000 €**

En effet, les communes de la taille de Montbazin ne peuvent pas bénéficier, contrairement aux particuliers, petites entreprises et petites communes, d'un tarif réglementé chez EDF (électricité) et Engie (gaz). Par conséquent, en 2023, l'augmentation du prix des énergies s'appliquera comme ceci :

x 1,5 pour l'éclairage public, soit +50 % : + 9 000 €
x 3 pour l'électricité autre, soit +200 % : + 68 000 €
x 4 pour le gaz, soit +300% : + 43 000 €

- **Inflation pour les achats de la commune : 50 000 €**

- **Hausse des charges de personnel : 70 000 €**
(augmentation du point d'indice, SMIC...)

En 2023 et très probablement aussi les années suivantes, notre commune devra faire face à un surcoût global estimé à 240 000 €.

Quelles solutions possibles face à ces augmentations ?

1 - Appliquer l'augmentation des **bases locatives de la taxe foncière** de 7%, décidée par le gouvernement : **82 000 €**.

Après application de cette mesure, le **reste à charge supplémentaire pour Montbazin serait ramené à 158 000 €**.

2 - Réduire nos dépenses

Les élus ont déjà décidé **89 000 € d'économies**.
Mais la commune doit encore **économiser 69 000 €**.

Pour parvenir à notre objectif de réduction des dépenses, plusieurs autres décisions doivent être prises qui auront un impact sur la vie quotidienne de tous.

3 - Consulter

La municipalité souhaite donc consulter tous les Montbazinois pour définir des priorités, mêmes si les actions proposées ne sont pas forcément souhaitées par les élus et que certaines d'entre elles entraînent des conséquences à long terme.

Le tableau ci-joint présente une liste de mesures possibles.

Pour participer, nous vous remercions de choisir les actions qui permettront d'atteindre **69 000 €** supplémentaires.